

Le Japon et "la société de l'information"

[Résumé](#)

[Sommaire](#)

[BIO](#)

par [Éric George](#)

Étudiant en doctorat en communication - Université du Québec à Montréal
Copyright © Éric George - 1997 - Tous droits réservés.



▲Résumé

Le Japon présente une caractéristique particulièrement intéressante. Il est le seul pays de culture non-occidentale parmi les sept plus riches du monde. En conséquence, l'étude des aspects économique-sociaux du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) est particulièrement révélatrice.

Elle permet tout d'abord de constater que la déréglementation à la japonaise en matière de télécommunications est plus stratégiquement orchestrée par les pouvoirs publics qu'elle ne l'est dans les pays occidentaux. Dans le cas du Japon, derrière l'emploi d'un concept commun aux autres pays les plus riches, se profile en fait une politique sans véritable rupture avec le passé. Au Japon, le concept de déréglementation va plutôt de pair avec pragmatisme, alors qu'aux États-Unis, notamment, il va plutôt de pair avec idéologie.

Et puis, phénomène particulièrement intéressant, le développement de l'Internet au Japon commence en période de mutation importante de la société. Celle-ci remettant en cause au moins partiellement la solidarité à la japonaise, il est possible de poser comme hypothèse que l'Internet va transformer la société vers une moindre rigidité, et une plus grande décentralisation, suivant le paradigme du réseau. En tenant néanmoins compte du fait que la société japonaise a toujours possédé des réseaux d'information traditionnels fort efficaces, ce qui pourrait contribuer à freiner le développement des applications des TIC.

[Abstract](#) | [Resumen](#)

Descripteurs : déréglementation, fibre optique, Japon, néo-libéralisme, multimédia, société, télécommunications.



▲Sommaire

[Introduction](#)

[La déréglementation à la japonaise](#)

[NTT, figure emblématique](#)

[Une autre façon de concevoir la déréglementation ?](#)

[Les Japonais et les autoroutes de l'information](#)

[Le Japon et l'Internet](#)

[La société japonaise en mutation](#)

[Une autre façon d'intégrer les NTIC ?](#)

[Conclusion](#)

▲ Introduction

Au Japon, la réforme des télécommunications d'avril 1985 a marqué le début de la concurrence dans ce secteur. Depuis, le marché est devenu très actif et a connu une expansion rapide. Ces dernières années, la dynamique a été entretenue grâce à la déréglementation de la téléphonie mobile et en 1996, le démantèlement de Nippon Telegraph and Telephone Public Corporation (NTT), ancien acteur monopolistique et encore premier opérateur de télécommunications au monde en termes de capitalisation boursière a été discuté.; Enfin, dans un avenir rapproché, on peut raisonnablement penser que la croissance économique du secteur continuera grâce au développement du marché de la câblodistribution encore à l'état embryonnaire jusqu'en 1996.

Phénomène intéressant, cette dynamique en matière de supports d'information a été de pair avec un discours de plus en plus présent consacré à l'avènement de la société de l'information [1](#).

Les propos tenus par le vice-président américain Al Gore le 11 janvier 1993 devant l'Académie de télévision des États-Unis à Los Angeles, sont généralement considérés comme le coup d'envoi de la forte médiatisation de la fameuse société de l'information. Devant un parterre d'industriels de l'audiovisuel, des télécommunications et des nouvelles technologies, Al Gore a annoncé le lancement d'un programme baptisé "autoroutes de l'information" [2](#) qui a rappelé celui que le Président John F. Kennedy avait mis en place au début des années 60 pour conquérir l'espace. Seule en fait la frontière a changé depuis. On retrouve la même volonté de développer un secteur dynamique en termes de croissance économique et, si possible, d'emplois, autrement dit, un moyen de contribuer au renouveau du système de l'économie de marché concurrentielle.

Depuis cette déclaration, les autres pays membres du G7 [3](#) ont tous multiplié les discours, voire les premières expériences reliées à l'autoroute de l'information. La plupart du temps, les propos ont été très proches de ceux tenus aux États-Unis. Cela a notamment été le cas au sein de la Commission de l'Union européenne à Bruxelles avec le rapport Bangemann [4](#) qui a constitué un véritable hymne au libéralisme et à la technologie.

Dans les pays occidentaux, la société de l'information promise par les futurologues [5](#) a d'ailleurs souvent une saveur idéologique libérale, voire ultralibérale, la circulation parfaite de l'information permettant enfin à la "main invisible du marché" chère à Adam Smith [6](#) de réduire le rôle de l'État au strict minimum, autrement dit à ses fonctions régaliennes en matière de défense, de justice et de police.

Le Japon suit-il la même dynamique économique et culturelle que l'Occident (et principalement les États-Unis) en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ? Comment la société japonaise va-t-elle réagir à toutes ces nouvelles technologies de l'information et de la communication venues d'ailleurs ?

Nous nous proposons d'apporter quelques éléments de réponse dans cet article. Dans un premier temps, nous verrons que la politique de déréglementation made in Japan possède certaines caractéristiques fort originales par rapport à ce que nous observons dans les pays les plus riches en Occident. Dans un deuxième temps, nous verrons que la société japonaise développera peut-être un modèle de société de l'information différent de celui de l'Occident.

Enfin, précisons que cet article a été rédigé à partir d'un travail plus vaste effectué pour le Groupe de recherches sur les industries culturelles et l'informatisation sociale (GRICIS) [7](#) sur les enjeux de la déréglementation des télécommunications au Japon.

Pour effectuer cette recherche, nous avons choisi de nous intéresser à la documentation sur papier en la matière mais nous avons également effectué une recherche documentaire à partir des ressources de l'Internet.

En effet, nous étions intéressés à trouver des éléments de réflexion qui soient les plus récents possible et en conséquence, l'utilisation du World Wide Web [8](#) a été d'une aide précieuse.

Notons d'ailleurs à l'occasion que, sans l'utilisation de l'Internet, le travail aurait été partiellement différent. Même si les enseignements que nous tirons de nos recherches ne sont pas réductibles aux faits récents étudiés, il n'en reste pas moins que nous avons trouvé très positif de pouvoir réfléchir à partir d'une actualité

particulièrement récente [9](#).

▲La déréglementation à la japonaise

Créée en 1952, la société Nippon Telegraph and Telephone Public Corporation (NTT) a été pendant longtemps le seul opérateur responsable des télécommunications internes au Japon, la Kokusai Denshin Denwa Company (KDD) tenant le même rôle en matière de télécommunications internationales.

L'existence d'un monopole public était justifié pour les raisons suivantes :

- le développement des télécommunications devait accompagner le développement économique en adaptant les infrastructures des télécommunications aux besoins créés par le "décollage" de l'économie. En effet, la croissance économique est favorisée par les développements des télécommunications,
- le développement des télécommunications devait permettre l'appel automatique et direct dans tout le Japon; afin de proposer à chaque citoyen un service universel, ce qui nécessitait d'importants investissements.

Résultat, en 1978, chaque personne en ayant effectué la demande bénéficiait au moins d'une ligne téléphonique et l'appel automatique et direct dans tout le pays était possible l'année suivante.

Commencée il y a dix ans, la déréglementation progressive des différents segments des télécommunications (communications nationales, régionales, internationales, par satellite, téléphonie cellulaire, micro-cellulaire, télémessagerie, etc.) a contribué à faire exploser le marché de l'offre. Ainsi, fin janvier 1996, 123 transporteurs de type I [10](#) et 2.805 de type II [11](#) étaient recensés.

Néanmoins, malgré cette multiplication des offreurs de services, le poids de NTT est demeuré considérable. Ainsi, sur le marché des communications entre les préfectures, NTT a gardé une part de marché élevée, celle-ci ne chutant que de 98,5% à 91,9% entre 1989 et 1993. La concurrence a surtout eu un impact dans l'axe Tokyo-Nagoya-Osaka, les new common carriers (NCC) [12](#) assurant désormais plus de la moitié des appels téléphoniques, leur part étant passée de 39% en 1989 à 54,4% en 1993 [13](#).

▲NTT, figure emblématique

En conséquence, le Ministère des Postes et des Télécommunications a mené une réflexion sur l'avenir du géant NTT accusé par ses concurrents de fausser la compétition. Comme cela était prévu, les auteurs du rapport ont considéré que la taille de NTT posait problème pour l'existence d'une véritable concurrence dans le secteur des télécommunications :

"il est plus que probable que le monopole s'effectue au détriment d'une rivalité juste et efficace. Les opérateurs monopolistiques ont tendance à manquer de stimulant pour diminuer les coûts et améliorer les services" [14](#).

Dans la version anglaise, les expressions : "providing lower rates and diverse services", "promote fair and effective competition" reviennent sans cesse. L'atmosphère du rapport est donc plutôt proche des thèses libérales américaines. L'administration des États-Unis n'a t-elle d'ailleurs pas elle-même demandé le démantèlement de NTT ?

Concrètement, les auteurs du rapport concluent à la nécessité de diviser NTT en trois compagnies dont l'une serait consacrée aux communications de longue distance et les deux autres compagnies, aux communications régionales.

La première devra être complètement privatisée et devra pouvoir pénétrer le marché des communications internationales et d'autres marchés tels que les services aux entreprises et les communications régionales. Elle devra absorber les actuelles parts de NTT Data Communications Systems Corp., NTT Mobile Communications Network Inc. et NTT Personal Communications Networks.

Les deux compagnies régionales devront être traitées spécifiquement. Néanmoins, in fine, elles seront complètement privatisées en fonction de la situation de la compétition du marché régional des communications. Comme il est possible que ces deux sociétés profitent de leur monopole dans leur aire opérationnelle respective, l'entrée dans les segments des communications à longue distance, des communications

internationales et d'affaires sera restreinte pour le moment.
La réorganisation est programmée pour l'année fiscale 1998 [15](#).

▲ Une autre façon de concevoir la déréglementation ?

Malgré ce parfum permanent de "laisser-faire, laisser-aller", une lecture attentive permet de constater que le rôle de l'État reste important. Ainsi, l'approche libérale est peu présente quand il s'agit d'aborder la question délicate du contenu. Le rapport insiste plutôt sur la nécessité de protéger les consommateurs vis-à-vis de certains contenus multimédias, notamment en ce qui a trait à l'Internet et à la variété, discutée, de son contenu.

Le gouvernement ne voit donc nullement son rôle réduit à un simple statut d'arbitre. Il devrait :

- promouvoir activement la déréglementation de façon à créer un dynamisme dans l'industrie de "l'info-communication" et de façon à achever la "seconde réforme de "l'info-communication", en tenant compte des changements des conditions socio-économiques et des innovations technologiques fortes ;
- prendre des mesures afin d'assurer l'interconnexion entre les différents réseaux (ce qui comprend l'imposition de celle-ci, la fixation des systèmes tarifaires, la prise en considération des systèmes et des standards, la définition des exigences techniques requises etc) ;
- exécuter la restructuration de NTT (le gouvernement devrait préparer les mesures législatives nécessaires et commencer immédiatement à entreprendre les études, incluant la préparation du plan de réorganisation, afin de restructurer NTT pendant l'année financière 1998) ;
- exécuter d'autres mesures politiques telles que promouvoir la rationalisation; assurer le service universel; encourager la R&D (recherche et développement); rehausser la sécurité; assister la construction de l'infrastructure; promouvoir une administration qui tienne compte des bénéfices des consommateurs et; développer de nouvelles formes d'administration [16](#).

Les pouvoirs publics se voient donc confier un rôle d'agencement et d'encadrement considérable. Il ne s'agit aucunement d'un "laisser-faire" général. L'importance de ce rôle indique bien que l'idéologie libérale est considérablement adaptée par les Japonais.

D'ailleurs, il ne faut pas se leurrer :

"Certaines personnes croient que la dérégulation conduite est une tentative de retour au "laisser-faire" du capitalisme, mais elles se trompent complètement. Le débat sur la dérégulation concerne uniquement les relations à envisager entre le gouvernement et l'industrie" [17](#).

Comme nous le prouve le "dossier NTT", la déréglementation à la japonaise est ainsi beaucoup plus stratégiquement orchestrée par les pouvoirs publics qu'elle ne l'est aux États-Unis. Le terme même de déréglementation peut être sujet à plusieurs interprétations et dans le cas du Japon, derrière l'emploi d'un concept commun aux autres pays les plus riches - mais tous occidentaux - se profile en fait une politique sans véritable rupture avec le passé.

Il s'avère qu'au Japon, les changements sont moins la résultante d'une contestation que d'un effort organisé d'adaptation. L'opposition entre "État" et "marché" est ici fortement atténuée par la recherche de synergies. Certes, des conceptions différentes s'affrontent mais elles doivent être interprétées en termes de luttes d'influence (voir les oppositions, fort anciennes, entre le MITI -Ministry of International Trade and Industry- et le MPT) plutôt que de conflits idéologiques marqués.

La déréglementation à la japonaise est donc vécue davantage comme une étape de l'histoire économique du pays que dans la perspective, largement répandue à Washington (et de plus, en plus, par contamination, à Bruxelles et dans bon nombre de pays européens), d'une supériorité intrinsèque, universelle et intemporelle de la concurrence généralisée.

Il serait donc malvenu de faire un parallèle entre les politiques menées en Occident, à commencer par les États-Unis, et les politiques menées au Japon. Le Japon ne suit visiblement pas la même logique économique que

l'Occident en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Qu'en est-il de la dynamique culturelle ?

▲ Les Japonais et les autoroutes de l'information

Alors que le Japon bénéficie d'une image de marque dans les produits high-tech, en matière d'applications, l'accent est presque toujours mis sur son retard par rapport aux États-Unis et sur les apports considérables de la nouvelle société émergente [18](#).

"L'impact du discours d'Al Gore a été considérable au Japon. Le Japonais moyen considérait le multimédia comme quelque chose de vague et de lointain dans le temps, mais cette chose a soudainement commencé à prendre forme" [19](#).

Le multimédia, nous dit-on, va changer radicalement notre façon de vivre, de communiquer et d'interagir ... Les enthousiastes disent que chaque habitant du Japon pourra faire ses courses et s'occuper de ses transactions bancaires de son domicile, aura accès à tous types d'informations disponibles sur les bases de données à travers le pays, pourra télécharger une vaste variété de programmes télévisés interactifs et de logiciels de jeux, envoyer et recevoir du courrier électronique, et se brancher sur les colossales ressources de l'autoroute de l'information mondiale [20](#).

Force est en effet de constater que malgré le dynamisme du secteur des télécommunications - secteur-clé de développement des supports de la société de l'information - le Japon a accumulé du retard par rapport aux États-Unis, la référence en la matière. Il en est ainsi dans le cas de l'Internet - le plus grand réseau informatique du monde - réseau particulièrement intéressant puisqu'il s'agit de la première concrétisation à échelle internationale en matière d'autoroute de l'information interactive.

▲ Le Japon et l'Internet

En 1993, le pourcentage de foyers disposant d'un Personal Computer (PC) au Japon restait de beaucoup inférieur à ce qu'il était aux États-Unis : 13,9% des foyers étaient équipés contre 30,5% aux États-Unis. Par rapport à cette question, le Japon se trouve confronté à un autre problème que la pénétration des ordinateurs individuels dans les foyers [21](#) : la très grande variété de formats d'ordinateurs empêche la standardisation des systèmes multimédia, notamment quand il s'agit de relier des ordinateurs entre eux. Koichi Akao, expert en multimédia, espère que :

"les firmes privées vont joindre leurs efforts pour trouver des standards communs. J'espère que l'on aboutira à un standard de terminal à domicile. Je crois que les compagnies au Japon, en Amérique et en Europe devraient coopérer à développer une technologie de base dans l'intérêt du public" [22](#).

Jusqu'en 1993, seul un nombre limité de chercheurs et d'ingénieurs étaient reliés à l'Internet. Or, depuis plusieurs années, industriels et universitaires militaient pour une plus grande démocratisation de l'accès au "réseau des réseaux". C'est en 1993 que l'accès à l'Internet a été possible en dehors des utilisateurs de la sphère scientifique. Pour la première fois, des opérateurs privés, hors du monde de la recherche, ont eu le droit de vendre des connexions.

Depuis cette année-là, le nombre d'abonnés aux deux plus grands réseaux, PC-Van (réseau NEC) et Nifty-Serve (réseau Fujitsu), est en régulière augmentation. Rapidement, l'utilisation de l'Internet sera donc plus importante en dehors de la sphère académique qu'à l'intérieur, plus de 50 compagnies proposant des connexions Internet sur des bases commerciales depuis 1995.

Au total, le nombre de sociétés proposant des services disponibles sur l'Internet, c'est-à-dire possédant un nom de domaine [23](#), a plus que doublé entre mars 1993 et janvier 1995 pour atteindre 1800. Le nombre

d'ordinateurs hôtes directement connectés au réseau Internet - de serveurs dédiés à l'Internet autrement dit - double tous les douze mois, à la même vitesse que dans le reste du monde, selon Izumi Aizu, chercheur au Centre des communications globales (GLOCOM) [24](#).

Comme ailleurs de par le monde, les deux applications les plus prisées de l'Internet sont le courrier électronique et le Web avec son interface graphique qui en fait une base de données unifiée. Il est possible également de constater que la langue anglaise, dominante sur l'Internet, ne constitue pas, au Japon, un frein au développement du "réseau des réseaux". Simplement, les Japonais communiquent entre eux en ... japonais. Quant à savoir si, pour les communications internationales, les Japonais seraient désavantagés [25](#), Izumi Aizu pense que non car les Japonais ont bien relevé le défi de comprendre l'anglais lors de l'occupation du sol national par l'armée américaine après la Seconde Guerre mondiale.

▲La société japonaise en mutation

Phénomène particulièrement intéressant, le développement de l'inforoute au Japon commence en période de mutation importante de la société.

Le travail a toujours été une valeur dominante de la société japonaise, créatrice, avec la famille, d'un lien social extrêmement fort. Le style de vie japonais tire ses origines de deux valeurs ancestrales. La première est l'éthique du travail bien fait, déjà prépondérante avant l'ère Meiji (1868-1912), qui veut que l'on s'applique à sa tâche. C'est la résultante de l'influence héritée du confucianisme selon lequel "travail égale bien, profit, difficulté" alors que "loisir égale mal, perte, facilité". S'est greffée à cette valeur ancienne celle de l'idéologie de l'assiduité, largement inspirée par la politique d'éducation centralisée et nationaliste, menée par la Restauration de Meiji jusqu'en 1945.

Ainsi, en 1912, le Ministère de l'Éducation imposa le chant suivant dans les écoles : "(on doit) s'appliquer dans son travail sans épargner sa peine ; le soir, après le travail supplémentaire de nuit, on doit se consacrer à la lecture ou à la calligraphie ; apprenez sans cesse et sans détourner la tête de vos livres". Le labeur se trouvait ainsi sacralisé. D'autant plus que les Japonais travaillaient très souvent dans la même entreprise pendant toute leur vie. Quand il ne se mariaient pas avec une "consoeur" de la même entreprise, selon leurs positions hiérarchiques respectives [26](#).

Or, la tradition est actuellement, au moins partiellement, remise en cause. La nouvelle génération, celle de Shinjin-rui (nouveaux jeunes) ou des cigales (Kiri-Girisu) est composée des jeunes salariés de moins de 25 ans aux aspirations multiples, qui témoignent de peu de fidélité à leur entreprise, refusant catégoriquement de faire des heures supplémentaires, et qui remettent en cause la "normalisation" de la société japonaise. Le nombre de salariés qui accordent autant d'importance au loisir qu'au travail a augmenté, surtout chez les jeunes qui ont fait des études supérieures. Ainsi, en 1992, une enquête du Bureau du Premier ministre indiquait que 48,7% des Japonais interrogés étaient mécontents de leur temps de loisir, soit un peu plus que les 46,9%, satisfaits de leur situation. Les "plutôt satisfaits" du partage actuel travail-loisir correspondaient aux individus âgés de 40 ans et plus, alors que les moins de 40 ans souhaitaient avoir plus de loisirs [27](#).

▲Une autre façon d'intégrer les NTIC ?

Dans le cadre de cette mutation sociétale, qui remet en cause au moins partiellement la solidarité à la japonaise, Izumi Aizu estime que l'Internet "ouvre (...) la possibilité de changer le Japon en une société moins rigide, plus décentralisée, suivant le paradigme du réseau" [28](#). Selon son collègue, Shumei Kumon [29](#), nous sommes maintenant au coeur de la troisième révolution industrielle, marquée par la mise à disposition du consommateur de l'information à un prix plus faible que jamais auparavant [30](#). L'Internet constitue d'ailleurs une première ébauche de cette mise à disposition du public d'informations à des coûts très peu élevés.

Pour Shumei Kumon, au Japon, ce sont les Internautes qui "peuvent créer une demande pour des services de

télécommunications à large échelle, qui constituera un pont entre les usages professionnels et au domicile" [31](#).

Les Japonais reprennent donc à leur compte un discours largement positiviste en matière de NTIC, discours fort dominant en Occident et surtout aux États-Unis, discours qui vise à encourager le dynamisme du secteur. L'ensemble des partenaires, notamment les administrations publiques et les agents de secteurs comme l'éducation et la santé, sont invités à amorcer la demande en matière de nouveaux biens et services multimédiatiques de façon à favoriser le lancement de nouvelles entreprises dans ce secteur. En cas de réussite, cet entraînement réciproque de l'offre et de la demande est appelé "le cercle vertueux de l'économie". Mais ce raisonnement à dominante économique ne doit pas faire oublier l'importance des comportements des consommateurs japonais. Shumei Kumon remarque, fort justement, qu'aujourd'hui peu de peuples et de régions possédant des cultures qui diffèrent de la culture occidentale sont devenus membres de la famille des pays les plus riches, avant d'ajouter :

"même s'il est désirable que les régimes politiques et économiques soient harmonisés à un certain degré pour faciliter l'interaction, la liberté de chaque société en accord avec ses propres situations et sa propre histoire pour maintenir et développer de tels systèmes et des pratiques culturelles doit être respectée" [32](#).

D'autres analystes sont sceptiques quant à l'assise culturelle réelle de tous ces projets multimédiatiques. Selon Yoshio Tsukio, professeur à la Faculté des Sciences à l'Université de Tokyo :

"Des idées, nous en avons. Ce dont nous manquons, comme le rapport Nora-Minc le soulignait justement, c'est la volonté sociale. Le secteur privé japonais est plus que capable de développer lui-même les industries de l'information et des télécommunications. Ce dont nous avons besoin de la part du gouvernement est la volonté sociale pour projeter le Japon dans le prochain siècle" [33](#).

Plus radicaux sont ceux qui pensent que derrière l'engouement actuel, on peut se poser la question de l'intérêt de l'Internet dans une société qui a toujours possédé des réseaux d'information que l'on peut qualifier de naturels et fort efficaces.

Dans une certaine mesure chantre de l'individualisme, l'Internet est à l'opposé des traditions de convivialité culturelle japonaise en matière de communication. Ainsi, ceux qui mettent en avant - souvent des acteurs américains - les avantages qu'apporte l'Internet à la prise de décision des entreprises, par exemple, oublient quelques facteurs psycho-culturels : on voit mal en effet comment le système de décision éminemment consensuel qui prévaut dans toute entreprise japonaise pourrait s'accommoder d'un mode si personnalisé [34](#).

Par ailleurs, l'Internet tend à relativiser la notion de hiérarchie. Ainsi, les adresses électroniques renseignent rarement sur les positions des interlocuteurs au sein de leur organisme. Les forums de discussion sont très souvent animés par des personnes s'intéressant aux mêmes sujets mais aux positions sociales très différentes les unes des autres. Les termes mêmes des échanges tendent à être différents de ce qu'ils sont dans la "vie réelle". En conséquence, l'interrogation de Miyagawa Shigeru, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), est particulièrement pertinente :

"Je me demande comment et avec quel succès la société nipponne, dont la base est la collectivité, va adopter la notion de networking. D'une certaine façon, cette dernière est aux antipodes de la société japonaise, strictement hiérarchique, et où la circulation de l'information est dictée par cette hiérarchie" [35](#).

D'autres facteurs peuvent jouer à l'inverse en faveur de l'Internet. Les Japonais étant parmi les travailleurs des pays les plus riches les plus présents sur leur lieu de travail [36](#), ils éprouvent des difficultés à pouvoir répondre à des communications téléphoniques lors de leurs nombreuses heures de présence au bureau. Ils pourraient considérer de ce fait très positivement la possibilité d'échanger des messages électroniques. La discrétion fait partie des atouts de ce mode de communication.

▲ Conclusion

Le dynamisme entraîné par la déréglementation mène-t-il à l'avènement de la société de l'information promise aux États-Unis tant par les Démocrates, à commencer par le vice-président Al Gore, que par les Républicains, à commencer par le leader de la Chambre des représentants, Newt Gingrich ?

Dans un premier temps, nous avons constaté que le concept de déréglementation n'avait pas le même sens au Japon, où il va plutôt de pair avec pragmatisme, qu'aux États-Unis, où il va plutôt de pair avec idéologie. Ainsi, la privatisation de NTT a été votée en 1984 par les autorités législatives japonaises mais, douze ans après, aucune décision ferme n'a été prise quant à son statut définitif, ce qui montre que le temps doit être appréhendé différemment dans les deux cas et ce qui contribue à prouver que la politique libérale favorable à la déréglementation du secteur doit donc y être envisagée avec un autre regard.

Cette "déréglementation à la japonaise" des télécommunications, qui favorise l'émergence de nouveaux biens et services multimédiatiques, a lieu au moment où la société est en mutation. Les anciennes solidarités sociales, notamment la famille et le travail, sont en phase de redéfinition. Les rapports intergénérationnels sont moins forts qu'auparavant. Les enfants essaient d'être indépendants, en commençant, par exemple, par quitter le domicile parental plus tôt.

Le travail est également une valeur dont la cote est en baisse. Bien sûr, le travail à vie dans la même entreprise existe toujours, mais bon nombre de jeunes y voient désormais une contrainte alors que leurs aînés y voyaient un gage de stabilité ³⁷. Bien sûr, la plupart des cadres japonais continuent la pratique du karaoke avec les collègues à la fin de leur longue journée de travail et partent en week-end, toujours avec les collègues - et la famille -, jouer au golf à la campagne. Mais certains d'entre eux rechignent désormais à ces traditions. Ils commencent à se tourner vers un mode de vie à l'occidental, plus individualiste. Cette tendance est d'ailleurs favorisée par l'augmentation des voyages à l'étranger, très longtemps négligeable.

Le développement de ce qui est communément appelé "la société de l'information" s'inscrit dans cette mutation de la société. En conséquence, il sera fort intéressant de savoir si l'ensemble de ces nouveaux biens et services seront récupérés et intégrés - ou abandonnés - en fonction de la culture traditionnelle japonaise. Ou bien, si une certaine fascination des jeunes pour l'Occident contribuera à faire pénétrer les biens et services multimédia sur le marché plus "à l'occidentale". De la réponse à cette question dépendront certaines des conséquences à moyen terme de la politique menée par les pouvoirs publics japonais en matière d'autoroutes de l'information. Au-delà des pistes que nous avons esquissées, il est difficile d'en savoir plus dès maintenant.

Pour qu'il y ait de véritables usages sociaux, il est nécessaire qu'une technologie soit suffisamment implantée, ce qui entraîne une récurrence quotidienne et généralisée d'utilisations. Au Japon, ce n'est évidemment pas le cas, ni pour l'Internet, ni pour d'autres applications multimédiatiques.

Mais il est possible dès lors d'affirmer que, tout en développant des discours et des expérimentations apparemment proches de ceux des Américains, les Japonais ne suivent ni la même dynamique économique, ni la même dynamique culturelle en matière de NTIC. Ceci devrait faire méditer les chantres de l'idéologie libérale et du déterminisme technologique.



▲ Ressources japonaises sur le Web (sélection)

A noter : ces liens ont été "explorés" en avril 1997. Toute modification ultérieure des coordonnées est indépendante de notre volonté. Par ailleurs, lorsque deux dates ont été mentionnées, cela signifie qu'en premier lieu, il s'agit de la date de mise à disposition de l'information sur l'Internet et qu'en second lieu, il s'agit de la date de téléchargement du fichier. Quand il n'y a qu'une date, il s'agit de celle du téléchargement.

- Center for Global Communications (GLOCOM)

Le GLOCOM étudie l'impact global des NTIC selon des approches économiques, sociales, et technologiques.
<http://www.glocom.ac.jp/>

- INFORUM Project

Inforum est un projet du GLOCOM qui a pour objet de fournir de l'information de qualité sur les technologies d'information produites ou utilisées au Japon.

<http://ifrm.glocom.ac.jp/>

- Project for Global Information Issues

Le "Project for Global Information Issues" est un projet du GLOCOM affilié à l'IUJ (International University of Japan). Sa mission est de collecter et d'analyser l'information concernant les politiques publiques, le droit, les institutions sociales et les pratiques culturelles qui se développent parallèlement aux des NTIC.

<http://ifrm.glocom.ac.jp/gii/hp.html>

- Information Technology and Communications Policy Forum of Japan

Groupe d'études qui a pour objectif de guider les recherches des chercheurs et des décideurs tout en offrant des propositions d'un point de vue indépendant. Il se penche entre autres sur les politiques publiques en matière de NTIC au Japon.

<http://ifrm.glocom.ac.jp/ifrm/abt.html#ipf>

- Ministry of International Trade and Industry (MITI)

Sur le site du GLOCOM, le MITI rend disponible un certain nombre de ses documents.

"Program for Advanced Information Infrastructure", mai 1994. <http://www.glocom.ac.jp/NEWS/MITI-doc.html#100%20>

- Ministry of Posts and Telecommunications (MPT)

La présentation du Ministère des Postes et des Télécommunications

<http://www.mpt.go.jp/>

- Les nouvelles du MPT

<http://www.mpt.go.jp/whatsnew/index-e.html>

- Les "White Papers" et les "Reports of Telecommunications Council"

<http://www.mpt.go.jp/policyreports/english/papers/index-e.html>

- Le "Report on the "Status of Nippon Telegraph and Telephone Corporation"

<http://www.mpt.go.jp/policyreports/english/telecouncil/NTT/Council-NTTs.html>

- NTT

Nippon Telegraph and Telephone Corporation, Tokyo, Japan.

La plus grande entreprise de télécommunication au monde

<http://www.ntt.co.jp/index.html>

- Plus généralement, l'URL suivante donne accès à un certain nombre de serveurs japonais

<http://www.ntt.co.jp/SQUARE/www-in-JP.html>



▲ Notes

1- Nous ne discuterons pas la pertinence de ce terme, mais parler de "société de l'information" signifie pour nous avant tout parler d'une société où de plus en plus de métiers sont liés aux échanges de signes. Sans entrer dans le débat moderne/post-moderne, nous estimons que la "société de l'information" constitue d'abord un nouveau mode de développement du système de l'économie de marché concurrentielle.

2- Ce terme nous semble contestable, ne serait-ce que parce qu'il aurait tendance à faire croire, dans une visée universalisante, qu'il n'y a que des autoroutes et pas de "chemins de campagne". Or, la réalité est bien différente. En matière d'accès à l'information - par exemple aux ressources du World Wide Web sur l'Internet - les "tuyaux" empruntés sont très variés allant de la liaison téléphonique la plus encombrée jusqu'à la fibre optique la plus performante.

3- Le G7 regroupe les sept pays les plus industrialisés, à savoir dans l'ordre alphabétique, l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon.

4- Le rapport dit Bangemann porte le nom du Commissaire européen à la direction de la DG XIII (Délégation Générale chargée des télécommunications). Le titre officiel du rapport est le suivant : "L'Europe et la société de l'information planétaire. Recommandations au Conseil européen".

5- Nous faisons ici notamment référence aux gourous américains dont George Gilder ("Y a-t-il une vie après la télé ?", éditions Dagorno, Paris, 1994) et Alvin Toffler ("Les nouveaux pouvoirs", éditions Denoël, Paris, 1993).

6- Adam Smith est considéré comme le fondateur de la science économique. Ses recherches ont notamment abouti à la construction d'un modèle économique, qualifié de classique. Dans ce modèle, la société est considérée comme un agrégat de consommateurs et de producteurs qui s'échangent des biens et des services dans le cadre d'un lieu, baptisé marché. L'égalisation entre l'offre et la demande de biens et de services s'effectue grâce à la flexibilité des prix.

7- Laboratoire rattaché à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

8- Appelé couramment le Web (W3 en abrégé) ou Toile d'araignée mondiale en français (TAM).

9- Lançons l'idée que la possibilité pour des chercheurs d'intégrer l'information la plus récente dans leurs réflexions pourrait permettre à ceux-ci de combler une partie du fossé subsistant entre les sphères professionnelle et universitaire, qui obéissent encore pour l'instant à des temps différents.

10- Les transporteurs de Type I sont des entreprises de télécommunications qui offrent des services grâce à leurs propres circuits. Les transporteurs de Type II sont des entreprises de télécommunications autres que les entreprises de type I. Les services offerts peuvent comprendre des services de base comme le téléphone et la télécopie et être fournis au moyen de circuits loués auprès des transporteurs de type I.

11- Ces chiffres sont issus des documents suivants : Ministry of Posts and Telecommunications, "White Paper, Communications in Japan, Communications in Japan 1995 (Summary), adresse électronique Web (URL) <http://www.mpt.go.jp/White-Paper/CommunicationsInJapan1995/contents.html>, mars 1996.

12- Les NCC - Dai Ni Den Den, Japan Telecom et Teleway Japan - sont les concurrents de NTT sur les appels interurbains à l'intérieur du Japon.

13- Japon Télécom, revue de l'Ambassade de France au Japon, Tokyo, numéro 5, septembre-octobre-novembre-décembre 1994.

14- Ministry of Posts and Telecommunications - Telecommunications Council, Special Subcommittee on the Status of NTT, "Report on the "Status of Nippon Telegraph and Telephone Corporation", chapitre 3 : "The

Outline of Second Reform of Info-Communications", mars 1996, adresse électronique Web (URL) : <http://www.mpt.go.jp/Council/summary3.html>, mars 1996.

15- D'après le MPT, "Report on the "Status of Nippon Telegraph and Telephone Corporation", Chapitre 4 : "The Status of NTT", mars 1996, adresse électronique Web (URL) : <http://www.mpt.go.jp/Council/summary4.html>, mars 1996.

16- Ministry of Posts and Telecommunications - Telecommunications Council, Special Subcommittee on the Status of NTT, "Report on the "Status of Nippon Telegraph and Telephone Corporation", Chapitre 6 : "Role of government", mars 1996, adresse électronique Web (URL) : <http://www.mpt.go.jp/Council/summary6.html>, mars 1996.

17- Tsutura Toshimasa, "End of the Road for a Regulatory Tradition", in Economic Eye, Tokyo, automne 1994, page 19.

18- Ce retard par rapport aux États-Unis est d'ailleurs un diagnostic largement répandu dans d'autres pays comme le Canada, la France, l'Allemagne et les autres pays membres de l'Union européenne.

19- Ieo Iwasaki, "Multimedia in Japan Today and Tomorrow", in Journal of Japanese Trade and Industry, Tokyo, numéro 1, 1995, page 39.

20- "Plugging into Multimedia", in Focus Japan, Tokyo, volume 21, numéros 7-8, juillet-août 1994, page 1.

21- Les ordinateurs devraient être les principaux supports multimédias interactifs dans les années à venir au Japon car le secteur des télécommunications est très dynamique. En revanche, il est fort improbable que les téléviseurs deviennent rapidement des supports multimédias interactifs notamment à cause du très faible développement de la câblodistribution. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas abordé ce dernier point dans notre article.

22- "Plugging into Multimedia", in Focus Japan, Tokyo, volume 21, numéros 7-8, juillet-août 1994, page 3.

23- Un nom de domaine est ...

24- structure fondée conjointement par le MITI et le MPT rattachée à l'Université internationale du Japon. Aizu Izumi, "Cultural Impact on Network Evolution in Japan: Emergence of Netizens", adresse électronique Web (URL) : <http://www.glocom.ac.jp/Publications/Aizu/nete&c.html>, décembre 1995.

25- N'étant pas une langue à alphabet, le japonais est plus éloigné de l'anglais que le français ou l'allemand.

26- Sur l'ensemble des sujets abordés ci-dessus, lire Hippo Yasuyuki, Japon : la réduction du temps de travail, une révolution culturelle inachevée, in Futuribles, Paris, numéros 165-166, mai-juin 1992, pages 111 à 128.

27- Sur ces données, lire Ambassade de France au Japon, service culturel, Les loisirs au Japon, documentation à usage interne, Tokyo, 1992.

28- Aizu Izumi, "Cultural Impact on Network Evolution in Japan: Emergence of Netizens", adresse électronique Web (URL) : <http://www.glocom.ac.jp/Publications/Aizu/nete&c.html>, décembre 1995.

29- Kumon Shumei, "A Japanese Perspective on the Significance of the Information Revolution", 27 décembre 1995, Adresse électronique Web (URL) : <http://www.glocom.ac.jp/Publications/Kumon/GII2.html>, février 1996.

30- Izumi Aizu et Shumei Kumon, tous deux chercheurs au GLOCOM sont considérés comme les figures emblématiques du développement de la cyberculture au Japon (selon Rheingold Howard, "Les communautés virtuelles", adresse électronique Web (URL) : <http://www.well.com/user/hlr/vcbook/index.html>, décembre 1995.

[31](#)- Kumon Shumei, "A Japanese Perspective on the Significance of the Information Revolution", 27 décembre 1995, Adresse électronique Web (URL) : <http://www.glocom.ac.jp/Publications/Kumon/GII2.html>, février 1996.

[32](#)- Kumon Shumei, "A Japanese Perspective on the Significance of the Information Revolution", 27 décembre 1995, Adresse électronique Web (URL) : <http://www.glocom.ac.jp/Publications/Kumon/GII2.html>, février 1996.

[33](#)- Tsukio Yoshio, "Down The Information Super-Highway", in Look Japan, janvier 1995, volume 40, numéro 466, page 16.

[34](#)- Arnaud Régis, "Multimédia : Internet au Japon", in Japon-Télécom, Tokyo, numéro 6, janvier-mars 1995.

[35](#)- Extrait de Shigeru Miyagawa, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) dans Lessart Dany, L'Internet, nouveau vaisseau noir ?, in Japon Télécom, Tokyo, numéro 8, juillet-août-septembre 1995, page 12.

[36](#)- Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils travaillent plus. La productivité du cadre japonais est considérée comme de 20% environ plus faible que celle de son homologue occidental d'après les syndicats du pays (George Eric, Vidal Geneviève, Le nouveau marché des loisirs : formations et emplois, rapport pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Paris, 1994)

[37](#)- Les entreprises y trouvent aussi leur compte car la diminution du "travail à vie" favorise une augmentation de la flexibilité du travail.



Copyright © [COMMposite v97.1](#) - 1997 - Tous droits réservés.